

# La langue "berbère" (kabyle) : la "norme" face à la variation<sup>1</sup>.

Seïdh CHALAH  
UMMTO (Algérie).

"Ce qui fut, cela sera. Ce qui s'est fait se refera. Et il n'y a rien de nouveau sous le soleil" ( <i>Ecclésiaste</i> ).	"ayen yeḍran xas akken nniḍen, yeḍra-d zik yakan, ur teseiḍ d acu i d-yennulfan" (Lounis Ait-Menguellat, <i>yenna-d wemyar</i> ).
--	---

L'introduction du berbère dans le système éducatif (en Algérie et au Maroc) a créé une situation pédagogique complexe liée au(x) choix de (la) norme(s) et de ce fait a (ré)animé et amplifié trois sujets "épineux" : (1) "une ou des langues berbères ?", (2) "Quelle norme (écrite) à enseigner ?" et (3) "Quelle graphie pour tamazight ?".

Ces "problèmes" sont traités aussi bien par les (socio)linguistes que par les militants berbéristes. Dans cet article, il s'agit d'un "plaidoyer" ("proposition") en faveur de l'introduction de textes écrits en tassaḥlit (variétés de l'Est de la Kabylie) dans les manuels scolaires de "tamazight" (kabyle).

## **Tamazight/Le berbère : langue ou langues ?**

Parler de la variation, dans le domaine de la linguistique berbère, revient à (re)poser, encore une fois, le problème de tamazight : langue ou langues ?

- **"La langue berbère" : (la tradition / la thèse la plus répandue).**

La majorité des spécialistes, en continuant sur les traces des berbérisants français, jusqu'à une date récente, avait défendu la thèse de l'unité de tamazight, tout en reconnaissant l'existence de la diversité sur les plans phonétique, lexical et même, quelquefois, morpho-syntaxique (Adolph Hanoteau, 1867 ; René Basset, 1887 ; André Basset, 1929, 1952 ; ...).

La majorité des militants berbéristes et des représentants des institutions étatiques parle de "la langue berbère/amazighe / (tutlayt tamaziɣt : اللغة الأمازيغية)" au singulier. Ainsi, dans la "Constitution algérienne" et ce depuis avril 2002 :

"Article 03 bis :

- *tamazight est également langue nationale*

- *l'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés en usage sur tout le territoire national*".

La vision des autorités officielles vis-à-vis du débat : "tamazight / le berbère : langue ou langues ?" est claire. D'après l'article "03-bis" de la constitution : "*tamazight est une langue composée de plusieurs variétés (régionales)*".

- **"Les langues berbères" : (une thèse récente).**

Les variations/différences enregistrées sur le plan linguistique ont poussé quelques berbérissants (Lionel Galand, 2002/1985 ; Werner Vycichl, 1992 ; ...) à adopter une autre vision/thèse : la thèse de l'existence de plusieurs langues berbères.

"le berbère forme-t-il une langue ou plusieurs langues ?" : A propos de cette question, Werner Vycichl dit : "cette question ne se pose pas. Il suffit de comparer les mots les plus usuels pour s'en convaincre :

	<b>chleuh</b>	<b>kabyle</b>	<b>siwah</b>
maison :	tigemmi	axxam	agbén
femme :	tamɣart	tameɣtut	talti
chien :	aydi	aqjun	agurzni

Bien sûr, on peut aussi dire "aydi" en kabyle, mais cela ne résout pas le problème. Les Berbères qui habitent loin les uns des autres ne se comprennent pas et parlent arabe ou français pour communiquer. Il y a donc plusieurs langues berbères comme il y a en Europe plusieurs langues romanes, germaniques et slaves.

Les langues		
romanes	germaniques	slaves
français	allemand	russe
italien	anglais	tchèque
espagnole	danois	polonais
portugais	hollandais	bulgare
...	...	...

... " (Vycichl. 1992 : 77)

**"Tamazight di llakul" (Tamazight à l'école) : Quelle norme choisir ?**

Mouloud Lounaouci (1996), en travaillant sur les expériences basque et catalane, a dégagé quatre (4) possibilités du choix de la norme :

1- "une langue pan-berbère" ("une langue artificielle"), cela demande un travail colossal et une coordination entre tous les groupes : ce qui relève de l'impossible.

2- "un dialecte de référence" ("imposer" un dialecte).

→ Dans ce cas, il y a risque de voir les locuteurs des autres dialectes se démarquer de cette entreprise.

3- "un dialecte central" (choisir un "dialecte" proche des autres et l'imposer).

→ Cette option a les mêmes risques que la précédente.

4- "une langue polynomique" : la planification de chaque variété par ses locuteurs (ou son groupe) avec la recherche de zone de convergence.

Mouloud Lounaouci (et d'autres berbérissants tels que Salem Chaker, Kamal Naït Zerrad, ...) est (sont) pour la 4<sup>ème</sup> solution : "une langue polynomique". Cette solution/conception permettra la prise en charge de toutes les variations et l'adhésion de tous les groupes berbérophones.

**- "Langue tamazight" (kabyle) et sa norme (aménagement du corpus / choix de la norme):**

Dans le "*Document d'Accompagnement des Programmes de la Première année moyenne*" du Ministère de l'Éducation Nationale (avril 2003), il est dit : "La langue de référence de ce programme est la variante kabyle". Tout en recommandant "à tout utilisateur de l'adapter au parler réel des élèves de sa classe".

Or, comme nous l'avons dit (en citant Mouloud Lounaouci), opter pour "un dialecte de référence" (en "imposant" un dialecte), il y a inévitablement un risque de compromettre l'adhésion des locuteurs des autres dialectes à la revendication de l'enseignement de tamazight.

- **"Langue tamazight" : "Quelle norme écrite enseigner?"**

(je reprends ici le titre d'une communication présentée lors du colloque de CNPLET par Nadia Berdous en 2007).

Dans les manuels scolaires de langue amazighe, 80,72% des textes proposés ne sont pas authentiques : ce sont des textes "traduits" ou "fabriqués" et 47,91 % sont produits par la même personne, privilégiant ainsi un seul parler (cf. Habib-Allah Mansouri, 2010 : 80). Et, d'après Nadia Berdous, la norme écrite privilégiée dans les manuels scolaire de tamazight reste celle de "la Grande Kabylie" (de Tizi-Ouzou).

Les variétés de tasahlit (Béjaia) sont absentes de ses manuels, malgré l'importance de l'écart qui existent entre les parlers de tasahlit et ceux de Tizi-Ouzou. Ainsi, les travaux (textes) du Père Henri Genevois (1955) par exemple sont introuvables dans ces livres scolaires.

#### [Exemple d'un texte en tasahlit :

##### **Aḥeddām l-lēali d uḥeddām afuḥān :<sup>2</sup>**

Illa wa gg-ellan almi illa yij umerḳanti isēan ci. γur-eṣ sin iḥeddāmen, mkul yij s-elḥedma-s. Argaz-en i-huḵḵ. Iγra-y-āsen i-sin iḥeddāmn-is, iweṣṣa-y-ing-elḥedma-nnsen, inna-y-āsen : "Akka di γibey : akka ukkelγ-iwen f-elmelk-iw : ḥedmet amek tḥedmem tura." Amerḳanti-y-en iṣadd. Ul āsen-d-inna melmi di-dd-iulli. Yij zeg-sen iḥeddem elḥedma-s, ma d wa-nniṭen seḡmi izra lemēllm-is ulac-it, ul iḥeddem elḥedma-s, ikker itthewwiṣ. Ul mennan ula di-dd-iulli; lexber-ennsen almi i-dd-ikcem i-uḥḥam. Isagg i-lḥedma-nnsen : yewfa yij yeḥdem elḥedma-s, ma d wa-nniṭen elḥedma-y-is ul ettmugg ula. Iγra-y-āsen, ihedr-

asen. Inna-y-as i-win iħedmen : "Cekkina tħedmet swa-swa : ttekley fella-ak : tzemret i-kecmet ġ-uħħam-iw, amm-eħħam-ik." Ma d wa-nniħen, inna-y-as : "Ul ik-eħwajγ ula : tħef abrid-ik!".

- Père Henri Genevois -

**Axeddam n læali d uxeddam afuħan :**<sup>3</sup>

Yella wa yellan almi yella yiğ umerkanti iseħan cci. Ġur-s sin ixeddamen, mkul yiğ s lxedma-s. Argaz-nni di iħuğġ. Yeyra-asen i sin ixeddamen-is, iweşsa-in deg lxedma-nnsen, inna-asen: "Akka di ġibey : akka ukley-iwen ġef lmelk-iw : xedmet amek txedmem tura". Amerkanti-nni iħadd. Ul asen-d-yenna melmi di d-iwelli. Yiğ seg-sen yexeddem lxedma-s, ma d wa-nniħen seg-mi yezra lemħellem-is ulac-it, ul yexeddem lxedma-s, yekker yetħewwiş. Ul mennan ula di d-iwelli; lexber-nsen almi i d-yekcem i uxxam. Yesagg i lxedma-nsen : yewfa yiğ yexdem lxedma-s, ma d wa-nniħen lxedma-is ul ttmugg ula. Yeyra-asen, yehedħ-asen. Yenna-as i win ixedmen : "Cekkina txedmet swa-swa : ttekley fella-ak : tzemret di tkecmet deg uxxam-iw, am uxxam-ik." Ma d wa-nniħen, yenna-as : "Ul ik-ħwaġey ula : tħef abrid-ik !".

- Père Henri Genevois -

**Le bon et le mauvais serviteur :**

Il y avait un riche qui possédait de grands biens. Il avait deux serviteurs: chacun avait son occupation. Cet homme voulut partir en pèlerinage. Il appela ses deux serviteurs et leur fit ses recommandations au sujet de leur travail. Il leur dit : "Voici que je vais partir en voyage. Voici que je vous confie mes biens : travaillez comme vous travaillez maintenant.". Notre homme riche partit. Il ne leur avait pas indiqué la date de son retour. L'un

des deux fit, son travail; quant à l'autre, dès qu'il vit que son maître n'était plus là, il ne travailla plus et se mit à se promener. Ils ne s'attendaient pas au retour du maître ; ils ne le remarquèrent que lorsqu'il fit son entrée dans la maison. Il regarda le travail. Il remarqua que l'un avait accompli son travail, quant à l'autre, son travail n'était pas fait. Il les appela et, leur adressant la parole, il dit à celui qui avait travaillé : "Toi, tu as bien travaillé, tu peux entrer dans ma maison, c'est comme la tienne.". Quant à l'autre, il lui dit : "Je n'ai pas besoin de toi : va-t-en !".

- Père Henri Genevois -

### **Une norme pour la "Langue tamazight"? : Les conséquences.**

Jean-Baptiste Marcellesi souligne que toute variation n'infère pas l'existence d'une langue polynomique car celle-ci implique avant tout l'intertolérance (une attitude d'intertolérance) des locuteurs envers les différentes formes de variation (cf. Marcellesi, 1990 : 332-337).

Une norme qui ne prend pas en considération les variétés régionales peut provoquer des réactions de rejet. C'est le cas de la langue/norme basque qui a rencontré une résistance de la part de Bascophone en Biscaye (Karmele Rotaetxe, 1987 : 195)<sup>4</sup>.

### **Conclusion :**

Pour éviter de "perdre" l'adhésion des locuteurs (des différentes régions de Kabylie), il faut une conception plus "souple" et "plus" flexible de la norme (cf. Karmele Rotaetxe, 1985 ; 1987 ; ...), c'est-à-dire "une langue polynomique" (cf. Jean-Baptiste Marcellesi 1983; 1990;...) qui intègre toute la variation dans l'élaboration de la norme. La langue kabyle (comme toute langue) connaît plusieurs variations régionales. De ce fait, il faut considérer les différentes réalisations régionales (de tous les parlers) comme étant justes et appartenant à une même langue/norme (langue polynomique).

Des travaux de *géographie linguistique* de Kabylie ainsi que la *collecte de corpus* peuvent aider les "aménageurs" pour le choix et l'introduction des différentes variétés constituant une langue polynomique.

### **Bibliographie :**

BASSET, André. 2005 [1929a]. *La langue berbère : morphologie, le verbe, étude de thèmes*. [Préface de Lionel Galand, Réédition et indexation de Larbi Rabdi]. Paris : l'Harmattan.

BASSET, André. 1929b. *Etudes de géographie linguistique en Kabylie : I. sur quelques termes berbères concernant le corps humain*. Paris : Lerou.

BASSET, André. 1952. *La langue berbère*. London. International African Institute, Oxford University Press.

BASSET, René. 2000 [1887]. *Notes de lexicographie berbère*. Ouadhia : Guraya-Algérie.

BERDOUS, Nadia. 2007. "Quelle norme écrite enseigne-t-on ?", communication présentée au 2<sup>ème</sup> Colloque International sur l'Aménagement Linguistique de Tamazight, organisé par le CNPLET à Tipaza.

CHAKER, Salem. 1983. "De la linguistique descriptive à la linguistique appliquée : un tournant dans le domaine berbère" In *Tafsut-Etudes et débats N°1*. : 57-63. [Tizi-Ouzou] : [Tafsut].

CHAKER, Salem. 1985a. "La normalisation linguistique dans le domaine berbère" In *Problèmes de Glottopolitique, Cahiers de Linguistique Sociale N° 7*. 161-175. Rouen : Université de Rouen.

CHAKER, Salem. 1985b. "La planification linguistique dans le domaine berbère : une normalisation pan-berbère est-elle possible ?" In *Tafsut-Etudes et débats N°1*. : 69-91. [Tizi-Ouzou] : [Tafsut].

CHAKER, Salem. 2002. "Variation dialectale et codification graphique en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ?" In *Codification des langues de France, Actes du Colloque «Les langues de France et leur codification : écrits divers, écrits ouverts»*. : 341-354. Paris : L'Harmattan.,

CHAKER, Salem. 2005. "Le berbère : de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle" In RISPAIL, Marielle (sous la direction de). *Langues maternelles : contacts, variations et enseignement (le cas de la langue amazighe)*. : 167-175. Paris, L'Harmattan.

CHAKER, Salem. 2009. "Langue berbère / langue kabyle, etc. : réalités et fictions linguistiques et sociolinguistiques. Des clarifications difficiles mais inéluctables" In *Langues & Littératures Berbères et Arabe maghrébines : dynamiques et enjeux actuels*

[Journée d'Etudes conjointe LACNAD (EA 4092, Inalco) / IREMAM (UMR 6568, Cnrs, Aix) organisée par Salem Chaker, le Mardi 7 avril 2009 à la MMSH (Aix-en-Provence)]. [en ligne : <<http://www.centrederechercheberbere.fr/langue-berbere-langue-kabyle-etc-realites-et-fictions-linguistiques-et-sociolinguistiques-des-clarifications-difficiles-mais-ine.html>>].

FNACA. *Unité et Diversité de Tamazight, tome I (Actes du Colloque International de Ghardaïa 20-21 avril 1991)*. [Alger] : [Fédération Nationale des Associations Culturelles Amaziq].

GALAND, Lionel. 2002. *Etudes de linguistique berbère*. Leuven-Paris : Peeters.

GENEVOIS, Henri. 1955. *Ayt-Embarek, notes d'enquêtes linguistique* N° 49. Fort National : Fichier de Documentation Berbère [F.D.B.].

HANOTEAU, Adolphe. 1867. *Poésies populaires de la Kabylie du Jurjura*. Paris : Imprimerie Impériale.

KAHLOUCHE, Rabah. 2000a. "Aménagement linguistique en milieu plurilingue : le cas du berbère" in BOUKOUS, Ahmed et DUMONT, Pierre (textes réunis par). *La coexistence des langues dans le milieu francophone, approche macro-sociolinguistique (Deuxièmes journées Scientifiques du Réseau de l'AUF : Sociolinguistique et dynamique des langues. Rabat, 25-28 septembre 1998)*. : 273-278. [Paris ?] : AUPELF-UREF.

KAHLOUCHE, Rabah. 2000b. "L'enseignement d'une langue non aménagée, au statut indéfini : le berbère en Algérie". In *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris (Nouvelle Série) : Tome VIII : Les langues en danger*. : 157-168. Paris/Louvain : Peeters.

KAHLOUCHE, Rabah. 2003. "L'enseignement de la langue tamazight en Algérie" in *Les Actes du Colloque Amazigh «Education et langues maternelles : l'exemple de l'amazigh»*. (mardi 17 juin 2003). : 66-71. [Casablanca] : [Fondation BMCE : Education et Environnement]. <<http://www.fondationbmce.org/pdf/colloques/2003-06-colloque-amazighe.pdf>>.

KAHLOUCHE, Rabah. 2004. "Le berbère dans la politique linguistique algérienne" in LAROUCSI, Foued (numéro préparé sous la direction de). *Aménagement linguistique au Maghreb (Revue d'aménagement linguistique, hiver 2004, n° 107)*. : 103-132. Québec : Office Québécois de la Langue Française.

LOUNAOUCI, Mouloud. 1996. *Essai de sociolinguistique comparée: l'aménagement linguistique dans les domaines berbère, basque et catalan*. (Mémoire de D.E.A. / Sous la direction de Salem Chaker). Paris : CRB [Centre de Recherche Berbère] / I.N.A.L.C.O. [Institut National des Langues et Civilisations Orientales].

MANSOURI, Habib-Allah. 2010. "A propos des textes de lecture dans les manuels scolaires amazighs du cycle moyen : entre la recherche de la structure et la valorisation de la culture amazighe" In *Timmuzgha N°21*. : 72-86. Alger : Haut Commissariat à l'Amazighité.

MARCELLESI, Jean-Baptiste. 1983. "La définition des langues en domaine roman : les enseignements à tirer de la situation corse" In *Actes du Congrès des Romanistes d'Aix-en-Provence, V. N° 5, Sociolinguistique des langues romanes*. : 309-314. Aix-en-Provence : Université d'Aix-en-Provence.

MARCELLESI, Jean-Baptiste. 1990. "Polynomie, variation et norme" in *Les langues polynomiques : Actes du Colloque International des Langues Polynomiques, PULA n° 3/4*. : 332-337. Université de Corse, 1990.

MEN (Ministère de l'Education Nationale). 2003. *Document d'Accompagnement des Programmes de la Première année moyenne*, Source:

<<http://www.onefd.edu.dz/programmes/MOYEN/MOYEN/1AM/Amazighe.htm>> ,

<<http://www.onefd.edu.dz/programmes/MOYEN/MOYEN/>> (avril 2003).

NAIT-ZERRAD, Kamal. 2004. *Linguistique berbère et applications*. Paris : l'Harmattan.

RABHI, Allaoua. 1994. *Description d'un parler berbère : Ayt-Mhend d'Aokas (Béjaia, Algérie) : Morphosyntaxe. (Mémoire de DEA de linguistique berbère)*. Paris : CRB/INALCO.

ROTAETXE, Karmele. 1985. "Situation sociale de la langue basque". In WINTHER, André (édités par). 1985. *Problèmes de glottopolitique (Symposium International, Mont-Saint-Aignan [20-23 septembre 1984])*. : 209-224. Rouen : Publications de l'Université de Rouen : Cahiers de Linguistique Sociale.

ROTAETXE, Karmele. 1987. "L'aménagement linguistique en Euskadi". In MAURAI, Jacques (Textes publiés sous la direction de). *Politique et Aménagement linguistique*. : 159-210. Québec/Paris :

Conseil de la Langue Française/Le Robert [Collection : "L'ordre des mots"].

VYICHL, Werner. 1992/1991. "le berbère : langue ou langues ?" In. FNACA. *Unité et Diversité de Tamazight, tome I (Actes du Colloque International de Ghardaïa 20-21 avril 1991)*. : 77- 82. [Alger] : [Fédération Nationale des Associations Culturelles Amaziɣ].

---

1-Troisième séance du Colloque : Variations et expériences d'aménagement linguistique. "Aménagement linguistique de tamazight : Bilan et perspectives" [Colloque international / Tizi-Ouzou (UMMTO), 12, 13 et 14 mars 2012].

2-Texte reproduit tel qu'il a été transcrit par Père Henri Genevois.

3-Le "texte du Père Henri Genevois" légèrement modifié en essayant de suivre les règles (récentes) de la "natation usuelle".

4-Argument avancé même par Mouloud Lounaouci (1996) et Rabah Kahlouche (2000b) pour revendiquer une langue berbère polynomique.